



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE
VINGTIÈME RÉUNION (APIRG/20)
(Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 30 novembre -2 décembre 2015)

Point 2: de l'ordre du jour : Suite donnée aux résultats de la réunion extraordinaire d'APIRG

EXAMEN DE L'ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS D'APIRG

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE	
Cette note de travail porte sur l'état de mise en œuvre des décisions prises par la réunion extraordinaire d'APIRG qui s'est tenue à Lusaka (Zambie) les 10 et 11 juillet 2014.	
La suite à donner par la réunion est indiquée au paragraphe 2.	
RÉFÉRENCES: Se reporter au paragraphe 3 pour la suite à donner par l'APIRG. Référence: Rapport de la réunion extraordinaire d'APIRG.	
<i>Objectifs stratégiques</i>	Cette note de travail correspond aux objectifs stratégiques A, C et D.

1. INTRODUCTION

1.1 L'état de mise en œuvre par le Secrétariat et les organes auxiliaires d'APIRG des Décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG est présenté **en Appendice** à cette note de travail, qui donne le titre de chaque Décision, tous les éléments et intervenants, le résultat escompté ainsi que l'état de mise en œuvre.

2. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

2.1 La réunion est invitée à :

- a) Examiner l'état de mise en œuvre des Décisions de la réunion extraordinaire d'APIRG donné en Appendice à la présente note de travail;
- b) Noter que le Point 4 de l'ordre du jour de cette 20ème réunion d'APIRG examine dans les détails la suite donnée par le Secrétariat et les organes auxiliaires d'APIRG aux Décisions de sa réunion extraordinaire dont il est question ici; et à
- c) Formuler des observations, le cas échéant.

APPENDICE

ÉTAT DE MISE EN OEUVRE DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE D'APIRG (APIRG/EO, 10-11 JUILLET 2014)

Conclusion/ Décision No.	Titre de Conclusion/Décision	Énoncé de la Conclusion/Décision	Responsabilité	Suite à donner	Date Achèvement Rapport	État de Mise en œuvre
1	2	3	4	5	6	7
Décision EO/01:	Réorganisation d'APIRG	<p>Il est conclu</p> <p>a) Que le nouvel organigramme d'APIRG comprenant:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) un Comité de coordination des projets (APCC/CCPA) 2) un Sous-groupe de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien (AAO/SG), 3) un Sous-groupe de la gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG), et 4) un Groupe de prévision du trafic (TFG), tels que décrits aux Appendices B, C, D, E, et F au présent rapport <p>soit adopté et entre en vigueur immédiatement après la prochaine réunion d'APIRG.</p>	Secrétariat d'APIRG	Gestion adéquate des Conclusions et Décisions	APIRG/20	Entrée en vigueur du nouvel organigramme d'APIRG immédiatement après la 20 ^{ème} réunion d'APIRG

Conclusion/ Décision No.	Titre de Conclusion/Décision	Énoncé de la Conclusion/Décision	Responsabilité	Suite à donner	Date Achèvement Rapport	État de Mise en œuvre
1	2	3	4	5	6	7
		<p>b) que l'ébauche de Mandat de l'APCC figurant à l'Appendice D au présent rapport soit examinée et finalisée lors de la prochaine réunion d'APIRG.; et</p> <p>c) que les projets soient identifiés à partir des modules des ASBU et des objectifs régionaux de performance adoptés par l'APIRG et qu'ils soient exécutés par des équipes d'experts fournies par les États et les organisations internationales concernées.</p>	<p>APIRG États Organisations internationales/r égionales</p>		<p>APIRG/20</p>	<p>Mandat finalisé de l'APCC inclus dans le projet de Manuel de procédures révisé d'APIRG élaboré par le Secrétariat.</p> <p>Projets identifiés et/ou élaborés par les sous-groupes d'APIRG seront examinés eu titre du Point 4 de l'ordre du jour.</p>

Conclusion/ Décision No.	Titre de Conclusion/Décision	Énoncé de la Conclusion/Décision	Responsabilité	Suite à donner	Date Achèvement Rapport	État de Mise en œuvre
1	2	3	4	5	6	7
Décision EO/02	Révision du Manuel de procédures d'APIRG	<p>Il est conclu:</p> <p>a) Que le Secrétariat entreprenne la révision du Manuel de procédures d'APIRG pour traduire la réorganisation de l'APIRG et de ses méthodes telles qu'adoptées par le réunion extraordinaire d'APIRG et prenne en compte d'autres mutations pertinentes à l'OACI; et</p> <p>b) Que le Manuel de procédures révisé soit diffusé aux membres d'APIRG pour avis avant la prochaine réunion d'APIRG ou lorsque que le nouvel organigramme et les nouvelles méthodes de travail entreront en vigueur en prenant en compte celui de ces deux événements qui surviendra le premier.</p>		<p>Élaboration du du projet de Manuel de procédures d'APIRG par le Secrétariat.</p> <p>Contributions/observations des membres d'APIRG incorporées dans la nouvelle édition du Manuel de procédures d'APIRG.</p>	<p>APIRG/20</p> <p>APIRG/20</p>	<p>Suite donnée</p> <p>Projet révisé du Manuel de procédures d'APIRG tel qu'amendé diffusé aux membres d'APIRG comme mesure de suivi de sa 20ème réunion.</p>

Conclusion/ Décision No.	Titre de Conclusion/Décision	Énoncé de la Conclusion/Décision	Responsabilité	Suite à donner	Date Achèvement Rapport	État de Mise en œuvre
1	2	3	4	5	6	7
Decision EO/03	Transition vers le nouvel organigramme d'APIRG	<p>Il est conclu :</p> <p>Que le Secrétariat et les organes auxiliaires d'APIRG :</p> <p>a) poursuivent la mise en œuvre des programmes de travail antérieurement entérinés par le Groupe;</p> <p>b) prennent toutes les dispositions utiles pour faciliter l'opérationnalisation du nouvel organigramme et des nouvelles méthodes de travail d'APIRG, notamment la reformulation des activités actuelles encore pertinentes en formats de gestion des projets qui seront soumis à la prochaine réunion d'APIRG afin qu'elle les entérine.</p>	<p>Bureaux régionaux OACI/APIRG</p> <p>Bureaux régionaux OACI/APIRG</p>	<p>Mise en oeuvre des Décisions et Conclusions d'APIRG</p> <p>Propositions de projets.</p>	<p>APIRG/20</p> <p>APIRG/20</p>	<p>État de mise en oeuvre refléte dans les rapports des sous-groupes un titre du Point 2 de l'ordre du jour.</p> <p>Le débat sur les projets identifiés et/ou élaborés par les sous-groupes d'APIRG est prévu au Point 4 de l'ordre du jour.</p>
